

Un monsieur, hier, très correctement vêtu, un bourgeois cossu vraisemblablement, s'est emporté à un degré tel, qu'il a fini par accuser le gouvernement, les ministres, le président de la République de la mort de son chien et par sortir en criant : « Vive Ravachol ! »

Toute autre a été l'attitude de ce cordonnier qui a amené lui-même, pour être asphyxié, son chien, présentant les symptômes de la rage.

Au moment où il arriva, un des hommes préposés à la tuerie était parti à la préfecture de police pour affaire de service. Il s'offrit obligeamment à le remplacer et jusqu'à quatre heures de l'après-midi il s'employa à la fatale besogne avec une ardeur véritablement sans égale.

Les manifestants du dehors avaient su cela, ils ne lui auraient peut-être pas permis, quand il est sorti, d'aller se délasser aussi copieusement qu'il le fit chez les « chands d'vins » du voisinage.

En terminant, contons une histoire touchante.

Un ouvrier, nommé Legrand, qui habite rue Julien-Lacroix, a deux amis, deux chiens, Bacchus et Noiro.

Ce sont pour lui plus que des compagnons, ce sont des auxiliaires précieux. Molosses, matins de terre-neuve et de chiens de chasse, leurs muscles leur permettent, sans que la Société protectrice des animaux, qui le sait, y trouve rien à dire, de faire manœuvrer un manège qui met en mouvement le tour dont se sert leur maître pour fabriquer un petit outillage industriel.

Aux deux lui suppléent une machine d'un cheval et demi vapeur et ils aident puissamment l'ouvrier à nourrir ses cinq enfants.

Or, hier matin, Noiro disparut tout à coup.

Son maître le chercha partout vainement.

Il courut chez le commissaire de police. On lui apprit là que le chien avait été trouvé sur la voie publique et conduit en fourrière.

Quel désespoir à la maison quand on sut la nouvelle.

Mais il n'y avait pas une minute à perdre. Legrand courut rue de Pontoise. Il arriva juste au moment où Noiro allait être introduit dans la cage mortuaire.

Noiro l'aperçut, aboya joyeusement, s'échappa des mains qui le tenaient et en deux bonds arriva jusqu'à lui et se mit à lui couvrir le visage de caresses humides de sa bonne grosse langue.

Legrand pleurait de joie.

Noiro lui fut rendu et reprit avec lui le chemin de Belleville.

Vous qui tenez à vos chiens respectez l'ordonnance, et surtout ne les perdez pas de vue.

LE GRAND PRIX DE PARIS

Paris, 12 juin.

Grâce à un temps magnifique, le Grand Prix de Paris a eu, cette année, un éclat tout particulier.

Dès ce matin, les gares, les bateaux, les tramways, les omnibus étaient bondés de voyageurs se rendant sur l'hippodrome de Longchamps. La circulation dans l'avenue du bois de Boulogne était rendue presque impossible, par suite du nombre considérable de voitures de tous genres, depuis le huit-ressort jusqu'à l'humble fiacre.

Sur le champ de courses, comme chaque année, de nombreuses familles installées depuis ce matin mangent sur l'herbe; les uns abrités sous les arbres; les autres abrités sous d'immenses parasols. Les marchands de charcuterie et les débiteurs de coco et de vins sont dévalisés en un instant.

Au passage, le coup d'œil est magnifique; on remarque une quantité de femmes élégantes qui ont arboré la toilette dite du Grand Prix, pour l'élégance de laquelle, comme de coutume, les couturiers ont déployé leur talent, — car c'est cette toilette, comme on le sait, qui doit donner le ton à la mode. Ces toilettes sont de nuances claires, très légères, ayant pour ornement un ruban et une dentelle.

Au pari mutuel, les baraques sont assiégées par la foule des parieurs, et on a dû ouvrir des guichets supplémentaires.

Les parieurs au livre sont non moins nombreux, les bookmakers sont surveillés dans l'enceinte, par une escouade d'agents. Le bon

ordre est en outre assuré par la garde républicaine, la troupe ordinaire et plusieurs escouades de gardiens de la paix.

L'arrivée de M. Carnot

A trois heures moins dix, le président de la République et Mme Carnot, sont arrivés dans un landau attelé à la Daumont, accompagné du général Brugère. Les honneurs militaires lui ont été rendus par les gardes républicains.

Pendant la traversée du passage, la foule criait vive Carnot ! vive la République !

M. Carnot a pris place dans la tribune présidentielle où se trouvaient déjà les membres du gouvernement, les membres du corps diplomatique, les députés et sénateurs.

La Course

A quatre heures, la cloche annonçant le Grand Prix se fait entendre. Les jockeys passent sur la bascule puis montent à cheval et sortent de la piste.

Après le défilé traditionnel, les chevaux prennent leur canter.

Dix chevaux ont pris part à la course.

Ruei à M. Edmond Blanc est arrivé premier à une encolure de Courus et M. Reidway, arrivé deuxième.

Troisième Cheneroyat au baron Schickler, à trois longueurs.

Quatrième, Bucentaure, à Camille Blanc. On avait surtout joué sur Fra Angelico gagnant du Derby; cependant Ruei n'a rapporté au pari mutuel que 75 francs pour 10 francs.

Inutile d'ajouter que le vainqueur a été chaudement applaudi.

La course du Grand-Prix a duré 3 minutes 23 secondes.

C'est la troisième fois que M. Edmond Blanc a gagné ce prix.

M. Carnot n'a pas attendu d'autres courses et il est rentré à l'Élysée à 5 heures.

C'était pour la vingt-neuvième fois que le Grand Prix de Paris se courait sur l'hippodrome de Longchamps. On sait que le Grand Prix a été fondé en 1863 et a été régulièrement disputé depuis, sauf en 1871, où il n'y a pas eu de courses.

Les Français ont été vainqueurs dix-sept fois. Les Anglais dix fois. Les Américains et les Hongrois chacun une fois.

Mais notre grande course a perdu cette année un peu de son attrait, par suite de la défection des Anglais qui ne se souciaient guère d'affronter la lutte contre des chevaux qui leur étaient manifestement supérieurs. Pourtant le prix était fait pour tenter leur convoitise puisque de cent mille il a été porté à deux cent mille.

LE VOYAGE DE M. DE FREYCIET

Cluses, 12 juin.

M. de Freyciet est parti de Bonneville ce matin à 7 heures 3/4. La ville est toujours pavée. Une immense drapenue tricolore flotte sur le Petit-Môle, à 4,000 mètres d'altitude.

Lorsque le ministre de la guerre a passé à Marazay, le maire et la population l'ont salué.

Le ministre a été reçu à Cluses par le maire et le conseil municipal. La musique municipale se trouvait également à la gare. M. de Freyciet est ensuite allé visiter l'école d'horlogerie nationale. Les clairons de l'école ont sonné aux champs.

M. Peltre, directeur de l'école et conseiller général du canton de Cluses, a reçu le ministre. Dans un discours plein de chaleur et de patriotisme il lui a remercié de sa visite. La musique de l'école a joué la Marseillaise.

M. de Freyciet, après avoir répondu, a parcouru les divers ateliers et s'est arrêté longtemps au musée qui a paru l'intéresser beaucoup.

Entre Les Cluses et Sallanches, M. de Freyciet a été reçu par la municipalité et la Fanfare; à Sallanches, le maire avec le conseil municipal et la Fanfare l'attendaient à l'entrée de la ville, il y a eu un échange de discours entre le maire et le ministre. La Fanfare a joué la Marseillaise. La ville est coquettement pavée.

Le ministre dîne au Fayet.

Dépêches Diverses

Paris, 12 juin.

La brigade de police des jeux a fait hier une rafle importante de bookmakers aux alentours du champ de courses de Longchamps. Trente-cinq arrestations ont été opérées.

ÉTRANGE VOTE

Il paraît que Ravachol et Simon, dit Biscuit, ont failli être élus au conseil des prud'hommes lors des dernières élections.

Voici les résultats exacts de cette élection : Les électeurs inscrits étaient au nombre de 5,825; votants, 1,738. Sur ce nombre, il y eut 425 voix pour Ravachol et 303 pour Simon, dit Biscuit.

Ces voix ne furent pas comptées, puisque les candidats devaient réunir au moins 869 voix pour être élus.

Toutefois, si les parisiens des deux anarchistes avaient réuni leurs voix sur un seul nom, au lieu de les partager, l'un des deux eût été élu, et il aurait fallu une décision du conseil d'Etat pour casser cette élection.

UNE NOUVELLE AFFAIRE CHATTÉ

Un journal du matin signale une nouvelle affaire Chatté : une jeune femme, Françoise Forest, aurait été arrêtée sur la dénonciation de son ancien maître, M. Liseau, l'accusant de lui avoir volé 2,000 fr.

Françoise Forest, malgré ses affirmations que cette somme lui avait été remise par son fiancé, finit par signer des aveux complets, effrayée par les menaces du commissaire de police. Elle fut alors incarcérée à Saint-Lazare. Mais le juge d'instruction chargé de l'affaire ayant rendu une ordonnance de non-lieu en sa faveur, Françoise Forest fut remise en liberté après quatre mois de détention.

Elle vient de lancer une assignation contre M. Liseau, auquel elle réclame 10,000 francs de dommages-intérêts.

ASSASSINAT PAR LA DYNAMITE

Béthune, 12 juin.

Le nommé Florent Debrusche, âgé de 31 ans, d'origine belge, ouvrier mineur récemment remarié, était sur le point de M. Liseau, l'accusant de lui avoir volé 2,000 fr.

Aujourd'hui, vers midi, poussé par la colère et la jalousie, Debrusche saisit une cartouche de dynamite et l'ayant placée tout près de lui et de la fille Tombaquin, il en détermina l'explosion.

Un spectacle horrible s'offrit aux voisins accourus au bruit de la détonation. Les cadavres gisaient dans une mare de sang, ils étaient entièrement méconnaissables; des lambeaux de chair étaient collés au plafond et aux murs. Une cloison était entièrement démolie, tous les carreaux étaient brisés.

LA COURSE À PIED PARIS-BELFORT

Visite à M. Duval. — Au collège Rollin. — Un marcheur convaincu. — Les élèves et les professeurs.

Paris, 12 juin.

M. Duval, professeur de mathématiques au collège Rollin, l'intrépide marcheur qui a fait, pendant la première journée du match Paris-Belfort, environ 165 kilomètres de route, est arrivé, ainsi que nous l'avons annoncé, vendredi soir à sept heures dix à Belfort, n'ayant pu faire pendant les onze dernières heures que 26 kilomètres, à cause du mauvais état de ses pieds, il a reçu les bouquets qu'on lui offrait, s'est modestement incliné devant les ovations de la foule, et a pris le train le soir même pour Paris à onze heures trente.

Au Collège Rollin

Au saut du train, samedi matin, l'infatigable professeur a pris un fiacre et s'est fait conduire chez lui, rue Jacquemont. De là, après un léger repos, il est venu à pied au collège de l'avenue Trudaine, où il a fait son cours comme à l'habitude.

C'est dans la salle des professeurs, après son cours, à dix heures et demie, que nous rencontrons M. Duval. Grand, sec, les visages encadrés d'une barbe châtain, tout en lustrure, l'homme d'énergie et de résolution.

Il nous reçoit avec un sourire aimable. « Déjà ! nous dit-il, je vois que les journaux connaissent aussi le prix du temps. Eh bien ! que voulez-vous ? Mes impressions de voyage ?... Vous pensez bien que je ne me suis pas attendu à admirer le paysage. »

« Toutes mes impressions, nous dit-il, se résument en ceci :

« Je souffre horriblement des pieds. J'ai pourtant un autre souvenir, celui de l'accueil chaleureux qu'on nous a fait tout au long du parcours. Personnellement, vous savez combien j'ai été fier par mes collègues de l'enseignement à Châlons-sur-Marne et ailleurs. »

« Et voilà... Maintenant, vous dirai-je que je suis parti de Paris au pas gymnastique, que j'ai dormi sereinement à Dampierre, que j'ai mangé, j'ai bu deux bouteilles de vin avec de l'eau et deux bouillottes, qu'à Châteauneuf j'ai mangé un œuf, du pain et du beurre, que j'ai mangé un œuf, du pain et du beurre, que j'ai mangé un œuf, du pain et du beurre. »

« Mais je me porte très bien. L'état général est excellent. Je ressens seulement un peu de raideur dans les mollets. Quant aux pieds, je vous l'ai déjà dit, ils ont été fort éprouvés. J'ai des ampoules aux talons et à la plante des pieds, jusqu'aux orteils. »

« Mon tort est évidemment d'avoir persisté à garder les chaussures que j'avais au

moment de partir. »

« Mais je me porte très bien. L'état général est excellent. Je ressens seulement un peu de raideur dans les mollets. Quant aux pieds, je vous l'ai déjà dit, ils ont été fort éprouvés. J'ai des ampoules aux talons et à la plante des pieds, jusqu'aux orteils. »

« Mon tort est évidemment d'avoir persisté à garder les chaussures que j'avais au

moment de partir. »

« Mais je me porte très bien. L'état général est excellent. Je ressens seulement un peu de raideur dans les mollets. Quant aux pieds, je vous l'ai déjà dit, ils ont été fort éprouvés. J'ai des ampoules aux talons et à la plante des pieds, jusqu'aux orteils. »

« Mon tort est évidemment d'avoir persisté à garder les chaussures que j'avais au

moment de partir. »

« Mais je me porte très bien. L'état général est excellent. Je ressens seulement un peu de raideur dans les mollets. Quant aux pieds, je vous l'ai déjà dit, ils ont été fort éprouvés. J'ai des ampoules aux talons et à la plante des pieds, jusqu'aux orteils. »

« Mon tort est évidemment d'avoir persisté à garder les chaussures que j'avais au

moment de partir. »

« Mais je me porte très bien. L'état général est excellent. Je ressens seulement un peu de raideur dans les mollets. Quant aux pieds, je vous l'ai déjà dit, ils ont été fort éprouvés. J'ai des ampoules aux talons et à la plante des pieds, jusqu'aux orteils. »

« Mon tort est évidemment d'avoir persisté à garder les chaussures que j'avais au

moment de partir. »

« Mais je me porte très bien. L'état général est excellent. Je ressens seulement un peu de raideur dans les mollets. Quant aux pieds, je vous l'ai déjà dit, ils ont été fort éprouvés. J'ai des ampoules aux talons et à la plante des pieds, jusqu'aux orteils. »

« Mon tort est évidemment d'avoir persisté à garder les chaussures que j'avais au

moment de partir. »

« Mais je me porte très bien. L'état général est excellent. Je ressens seulement un peu de raideur dans les mollets. Quant aux pieds, je vous l'ai déjà dit, ils ont été fort éprouvés. J'ai des ampoules aux talons et à la plante des pieds, jusqu'aux orteils. »

« Mon tort est évidemment d'avoir persisté à garder les chaussures que j'avais au

moment de partir. »

« Mais je me porte très bien. L'état général est excellent. Je ressens seulement un peu de raideur dans les mollets. Quant aux pieds, je vous l'ai déjà dit, ils ont été fort éprouvés. J'ai des ampoules aux talons et à la plante des pieds, jusqu'aux orteils. »

« Mon tort est évidemment d'avoir persisté à garder les chaussures que j'avais au

moment de partir. »

« Mais je me porte très bien. L'état général est excellent. Je ressens seulement un peu de raideur dans les mollets. Quant aux pieds, je vous l'ai déjà dit, ils ont été fort éprouvés. J'ai des ampoules aux talons et à la plante des pieds, jusqu'aux orteils. »

« Mon tort est évidemment d'avoir persisté à garder les chaussures que j'avais au

moment de partir. »

départ. Vous savez qu'il suffit d'un rien pour exorciser les pieds du marcheur le mieux entraîné. A Neuchâtel, j'ai acheté des bains de mer. Cela m'a quelque peu soulagé, mais je n'étais plus en forme; j'étais distancé. J'ai tenu quand même à aller jusqu'au bout. Moi, vous savez, j'adore la marche. Il m'arrive parfois le dimanche d'aller en me promenant jusqu'à Montmorency. C'est le meilleur des apéritifs. Uze-en-Vaux vous en porterez bien. Quand je suis bien en train je vais à pied faire un tour en forêt de Fontainebleau. C'est distrayant et hygiénique.

Ovation à M. Duval

Pendant que nous causons avec l'estimable professeur, les élèves du collège Rollin se sont massés devant la porte de l'établissement pour faire une ovation à leur maître. Mais celui-ci ne sort pas. Alors, les jeunes gens poussent de vigoureux cris de : « Vive Duval ! » et battent un ban en son honneur.

Puis, tout le monde se disperse, et nous prenons congé du vigoureux marcheur sans l'avoir félicité pour le courage dont il a fait preuve pendant les rudes journées passées sur la grande route entre Paris et Belfort.

LES ASSASSINS DU PÈRE OLLIVIER

Après la condamnation. — Une lettre de Gaudissart.

Paris, 12 juin.

Après avoir entendu la lecture de l'arrêt qui les frappait de la peine de mort, Ivorel et Gaudissart ont été conduits à la Conciergerie, ainsi que les autres condamnés.

Les assassins du père Olivier ont été placés dans une cellule spéciale. Ils étaient très abattus et n'ont voulu prendre de nourriture que fort tard. Vers huit heures, on leur a servi un potage, une omelette et quelques fraises; ils ont d'ailleurs à peine touché à ces aliments.

Ivorel et Gaudissart ont signé leur pourvoi en cassation; ils seront transférés aujourd'hui à la Roquette.

Yvorel fait preuve d'un certain cynisme, tandis que Gaudissart, au contraire, est en proie à une profonde tristesse, il manifeste même le regret qui paraît sincère. Il dit aux gardes qui le conduisent à la Conciergerie :

« Pour moi, ça m'est égal, mais je suis sûr que la pauvre vieille en mourra. »

C'est de sa mère dont il voulait parler. Les parents de Gaudissart habitent Morainvilliers (Seine-et-Oise); ils sont très estimés dans ce pays. Le père de Gaudissart est un ancien soldat retraité.

On nous a communiqué une lettre que Gaudissart écrivait, il y a quelques jours, à ses parents. Cette correspondance dénote que tous les bons sentiments ne sont pas éteints en lui. Voici quelques passages de cette lettre, qui est très longue :

A ma mère chérie et à mon père bien-aimé.

« En vous écrivant, je sens le calme rentrer en moi peu à peu, et alors j'arrête, croyant que ce calme va durer; mais, hélas ! tout bonheur m'est défendu, quel qu'il soit, et les remords qui m'assièlent ne me laissent pas un moment de repos, la nuit comme le jour. »

Pour moi, vous vous êtes mis sur la paille, pardon de cette triste confession, mais c'est la vérité; en échange de toutes vos bontés, je vous ai fait pleurer, j'ai imprimé la honte sur vos cheveux blancs, pardon ! je suis maudit, je me fais honte et je voudrais mourir pour expier mes fautes. »

J'aurais été bien plus riche avec cinq francs par jour gagnés honnêtement que ces mille francs volés après un crime, qui ont passé comme un nuage de paille. Je demande un peu de calme ou la mort. »

« Je pourrais croire à ce repentir des hommes tombés si bas, qui se sont traînés dans la fange, fange aussi noire, aussi infecte, tellement odieuse qu'il est des moments où je me fais horreur, je me déteste et je voudrais que la terre s'entr'ouvre pour m'engloutir. »

« Je pense à vous, à Eugénie que je ne verrai peut-être plus qu'une fois dans ma vie, aux assises. Je voudrais mourir avant d'entendre la sentence, qui doit me séparer de tout, pour aller où je ne saurais dire. »

UNE VIVANDIÈRE ASSASSINÉE

Bergerac, 12 juin.

Nous avons annoncé hier, en dernière heure, qu'une femme avait été assassinée, près de la caserne de Bergerac, par un caporal, voici les renseignements complémentaires que nous recevons sur ce drame sanglant :

Un crime horrible qui a mis en émoi toute la population de Bergerac vient d'être commis dans un petit débit de vins situé près de la caserne d'infanterie.

Vendredi soir, vers huit heures, des cris se faisaient entendre dans l'habitation de la femme Albine Delpech, veuve Dozier, née à Moulpazier, âgée de 55 ans, vivandière au régiment.

Les voisins accourus aussitôt aperçurent la malheureuse assise sur le seuil de sa maison, le dos appuyé contre la porte; son corsage, en partie déchiré et déboutonné, laissait voir sa poitrine couverte de blessures profondes d'où le sang s'échappait en abondance. Elle ne donnait plus signe de vie.

Le Parquet, immédiatement prévenu, se

transporta sur les lieux en compagnie du docteur Simbat, médecin-légiste, qui a fait les constatations légales. A leur arrivée, les autorités ne purent que constater le décès.

La victime avait été frappée de deux coups de couteau dont sept à la poitrine et cinq dans le dos.

Hier matin, dès sept heures, une foule énorme se pressait autour de l'habitation où s'est commis le crime. Soudain quelqu'un remarqua sur la lisière d'un champ de blé à proximité de la route deux souches qui paraissaient appartenir à un soldat couché là.

Le brigadier de gendarmerie, prévenu de cette trouvaille, arrêta le soldat endormi dont les habits et les mains étaient maculés de sang.

Le misérable a fait des aveux complets; il a déclaré se nommer Florian, caporal d'ordonnance au 108^e régiment de ligne, né à Bar-le-Duc, autrefois manoeuvre demeurant à Paris, passage Thiers, 9 bis.

On a trouvé sur lui une lettre qu'il écrivait à un de ses amis et dans laquelle nous relevons le passage suivant : « Je vais passer la frontière à cause de mes dettes, je remercie mon capitaine et mon lieutenant, et quant à mon adjudant, je lui ferai son affaire avant de m'en aller. »

Un post-scriptum à ce billet signé « Florian » qui passe à la frontière, était ainsi conçu : « Prière de faire tenir ma lettre à mon capitaine. »

L'instrument dont le meurtrier déclara s'être servi pour perpétrer son crime, a été retrouvé dans la demeure de la victime; c'est un long couteau à lame large dont les cuisiniers se servent au régiment pour couper la viande.

Florian a déclaré qu'il avait tué la femme Delpech parce qu'elle ne voulait pas lui livrer la somme d'argent nécessaire pour lui permettre de passer la frontière.

A la suite de l'interrogatoire qu'il a subi en présence de sa victime, Florian a été incarcéré pour être jugé par l'autorité militaire.

Le cadavre de la pauvre vivandière a été transporté à l'hôpital où la police a pu

LE SPORT

LES COURSES VÉLOCIPÉDIQUES DE VALENCE

Valence, 12 juin.

Favorisés par un beau soleil, les courses attirèrent déjà vers une heure une foule nombreuse sur le Champ de Mars décoré d'oriflammes et de drapeaux.

A quatre heures, le Grand Véloclub quitte le siège social du Vélo Club valentinois et, dans une marche admirable, les nombreux vélocipédistes se rendent au champ de courses.

Nous remarquons sur le thème MM. Ch. Straus, préfet de la Drôme, et Dany, maire de Valence, président d'honneur.

A 2 heures, l'excellente fanfare de Valence, sous la direction de M. F. Marie, se fait entendre, les coureurs sont prêts. On donne le signal et la première course commence.

Première course (bicycles et bicyclettes), réservée aux amateurs de la ville. Distance 2,200 mètres, 7 tours de piste. — 1^{er} prix, un objet d'art; 2^e prix, médaille d'argent; 3^e prix, médaille d'argent. Coureurs inscrits, 11. Partants, 9.

On obtient : le 1^{er} prix, M. Villard, indépendant; le 2^e prix, M. Mialoux, indépendant, et le 3^e prix, M. Veranne, indépendant.

Deuxième course, internationale (bicycles). — Distance, 3,000 mètres, 10 tours de piste. — 1^{er} prix, 200 fr.; 2^e prix, 100 fr.; 3^e prix, 40 fr. — Coureurs inscrits, 18; partants, 5.

On obtient : le 1^{er} prix, M. Durif, du Cyclophile lyonnais; 2^e prix, M. Collomb, du Cyclophile lyonnais, et le 3^e prix, M. Pelisson, du Cyclophile lyonnais.

Tous les trois ont fait onze tours de piste. Vient ensuite : MM. Laubretch, Valenski, Dumoulin, qui ont fait 10 tours.

Cette course a donné lieu à des réclamations que le jury appréciera.

Troisième course, pupilles, handicap, réservée aux jeunes gens âgés de moins de 15 ans. Distance, 1,000 mètres, trois tours de piste. — 1^{er} prix, médaille d'argent; 2^e prix, médaille d'argent; troisième prix, médaille de bronze. — Coureurs inscrits, 12; partants, 4.

1^{er} prix, M. Clémencey; 2^e prix, M. Ducros; 3^e prix, M. Clavel.

Quatrième course, régionale (bicycles et bicyclettes), réservée aux cyclistes des départements de la Drôme, de l'Ardèche et de l'Isère. Distance 2,700 mètres, neuf tours de piste. — 1^{er} prix, 60 fr., offerts par la maison Peugeot; 2^e prix, 40 fr.; 3^e prix, 20 fr. — Coureurs inscrits,

LE TOUR DU MONDE

En Quatre-Vingts Jours

PAR

JULES VERNE

Le 17 décembre, — jour où James Strand fut arrêté, — il y avait soixante-seize jours que Phileas Fogg était parti, et pas une nouvelle de lui ! Avait-il succombé ? Avait-il renoncé à la lutte, ou continuait-il sa marche suivant l'itinéraire convenu ? Et le samedi 21 décembre à huit heures quarante-cinq du soir, allait-il apparaître, comme le dieu de l'exactitude, sur le seuil du salon du Reform-Club ?

Il faut renoncer à peindre l'anxiété dans laquelle, pendant trois jours, vécut tout ce monde de la société anglaise. On lança des dépêches en Amérique, en Asie, pour avoir des nouvelles de Phileas Fogg ! On envoya matin et soir observer la maison de Saville-row...

Rien. La police elle-même ne savait plus ce qu'était devenu le détective Fix, qui s'était si malencontreusement jeté sur une fausse piste. Ce qui n'empêcha pas les paris de s'engager de nouveau sur une plus vaste échelle. Phileas Fogg, comme un cheval de course, arrivait au dernier tournant. On ne le cotait plus à cent, mais à vingt, mais à dix, mais à cinq, et le vieux paralytique, lord Alhermale, le prenait, lui, à égalité.

Aussi, le samedi soir, y avait-il foule dans Pall-Mall et dans les rues voisines. On eût dit un immense attroupement de courtiers, établis en permanence aux abords du Reform-Club. La circulation était empêchée. On disputait, on criait les cours « du Phileas Fogg », comme ceux des fonds anglais. Les policiers avaient beaucoup de peine à contenir le populaire, et à mesure que s'avancait l'heure à laquelle devait arriver Phileas Fogg, l'émotion prenait des proportions invraisemblables.

Ce soir-là, les cinq collègues du gentleman étaient réunis depuis neuf heures dans le grand salon du Reform-Club. Les deux banquiers, John Sullivan et Samuel Fallentin, l'ingénieur Andrew Stuart, Gauthier Ralph, administrateur de la Banque d'Angleterre, le brasseur Thomas Flanagan, tous attendaient avec anxiété,

Au moment où l'horloge du grand salon marqua huit heures vingt-cinq, Andrew Stuart, se levant dit :

« Messieurs, dans vingt minutes, le délai convenu entre Mr. Phileas Fogg et nous sera expiré. »

— A quelle heure est arrivé le dernier train de Liverpool ? demanda Thomas Flanagan.

— A sept heures vingt-trois, répondit Gauthier Ralph, et le train suivant n'arrive qu'à minuit dix.

— Eh bien, messieurs, reprit Andrew Stuart, si Phileas Fogg était arrivé par le train de sept heures vingt-trois, il serait déjà ici. Nous pouvons donc considérer le pari comme gagné.

— Attendons, ne nous prononçons pas, répondit Samuel Fallentin. Vous savez que notre collègue est un excéntrique de premier ordre. Son exactitude en tout est bien connue. Il n'arrive jamais ni trop tard, ni trop tôt, et il apparaîtra ici à la dernière minute, que je n'en serais pas autrement surpris.

— Et moi, dit Andrew Stuart, qui était, comme toujours, très nerveux, je le verrais, je n'y croirais pas.

— En effet, reprit Thomas Flanagan, le projet de Phileas Fogg était insensé. Quelle que fût son exactitude, il ne pouvait empêcher des retards inévitables de

se produire, et un retard de deux ou trois jours seulement suffisait à compromettre son voyage.

— Vous remarquerez, d'ailleurs, ajouta John Sullivan, que nous n'avons reçu aucune nouvelle de notre collègue, et cependant, les fils télégraphiques ne manquaient pas sur son itinéraire.

— Il a perdu, messieurs, reprit Andrew Stuart, il a cent fois perdu ! Vous savez, d'ailleurs, que le *China* — le seul paquebot de New-York qu'il pût prendre pour venir à Liverpool en temps utile — est arrivé hier. Or, voici la liste des passagers, publiée par la *Shipping-Gazette*, et le nom de Phileas Fogg n'y figure pas. En admettant les chances les plus favorables, notre collègue est à peine en Amérique ! J'estime à vingt jours, au moins, le retard qu'il subira sur la date convenue, et le vieux lord Alhermale en sera, lui aussi, pour ses cinq mille livres !

— C'est évident, répondit Gauthier Ralph, et demain nous n'aurons qu'à présenter chez Baring frères le chèque de Mr. Fogg.

En ce moment, l'horloge du salon sonna huit heures quarante.

— Encore cinq minutes, dit Andrew Stuart.

Les cinq collègues se regardaient. On peut croire que les battements de leur

cœur avaient subi une légère accélération, car enfin, même pour de beaux joueurs, la partie était forte ! Mais ils n'en voulaient rien laisser paraître, car, sur la proposition de Samuel Fallentin, ils prirent place à une table de jeu.

— Je ne donnerais pas ma part de quatre mille livres dans le pari, dit Andrew Stuart en s'asseyant, quand même on m'en offrirait trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf !

L'aiguille marquait, en ce moment, huit heures quarante deux minutes.

Les joueurs avaient pris les cartes, mais, à chaque instant, leur regard se fixait sur l'horloge. On peut affirmer que, quelle que fût leur sécurité, jamais minutes ne leur avaient paru si longues !

— Huit heures quarante-trois, dit Thomas Flanagan, en coupant le jeu que lui présentait Gauthier Ralph.

Pais un moment de silence se fit. Le vaste salon du club était tranquille. Mais au dehors on entendait le brouhaha de la foule, que dominaient parfois des cris aigus. Le balancier de l'horloge battait la seconde avec une régularité mathématique. Chaque joueur pouvait compter les divisions sexagésimales qui frappaient son oreille.

« Huit heures quarante-quatre ! » dit John Sullivan d'une voix dans laquelle on sentait une émotion involontaire.

Plus qu'une mine, et le pari était gagné. Andrew Stuart et ses collègues ne jouaient plus. Ils avaient abandonné les cartes ! Ils comptaient les secondes !

A la quarantième seconde, rien. A la cinquantième, rien encore ! A la cinquante-cinquième, on entendit comme un tonnerre au dehors, des applaudissements, des hurrahs, et même des imprécations, qui se propagèrent dans un roulement continu.

Les joueurs se levèrent. A la cinquante-septième seconde, la porte du salon s'ouvrit, et le balancier n'avait pas battu la soixantième seconde, que Phileas Fogg apparaissait, suivi d'une foule en délire qui avait forcé l'entrée du club, et de sa voix calme :

« Me voici, messieurs, » disait-il. (A suivre.)

AVIS

Nous rappelons aux Sociétés patriotiques, de tir, gymnastique, natation, aux Sociétés littéraires et musicales, aux organisations de mutualité, aux Syndicats et aux Comités politiques, que L'ECHO de Lyon insérera toujours avec plaisir toutes leurs communications et documents.

PAPIERS PEINTS

Immenses assortiments nouveaux

E. MEYSONNIER, 77, avenue de Saxe (Brotteaux) Envoi d'échantillons. Prix réduits

Mise en vente de soldes et de coupons à des prix sacrifiés. — Pour ces occasions, il est urgent de fournir des mesures exactes.

ON OFFRE

Aux personnes atteintes de la maladie de la pierre et de la gravelle, un moyen sûr et prompt de se guérir radicalement sans opération ni régime.

Ecrire à M. BARBIER

Boulevard des Brotteaux, 20, LYON

ABONNEMENT SANS FRAIS A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE A L'AG. FOURNIER, R. CONFORT

DROGUERIE

2, Rue Saint-Côme, à Lyon

Fournitures pour Peinture, Teinture, Dégraissage, Liqueurs et Pharmacies. — Spécialité de vernis pour chapeaux. — Vernis rouge pour carreaux. — Couleurs préparées. — Sulfate de cuivre. — Dépôt d'huile d'olive extra à 1 fr. 80 le kil.

ORDRES DE BOURSE

AU COMPTANT ET A TERME — (LYON ET PARIS)

A. MAZERAUD, rue Ferrandière, 30, Lyon

Paiement de Coupons échus ou non échus. RENSEIGNEMENTS GRATUITS

VILLA MÉDICALE ET DE CONVALESCENCE

à MEYRIEU (Isère), près LYON

Recommandée pour le traitement des MALADIES NERVEUSES

PARALYSIES DIVERSES, AFFECTIONS CHRONIQUES, ETC.

Hydrothérapie, Electrothérapie, Lactothérapie

S'adresser : 14, Rue de la Barre, LYON

Lundi, mercredi et samedi, 3 à 5 heures.

AVIS. — M. Auguste MALVERNET, seul agent de la maison PERNOD Fils, de Pontarlier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'à dater du 15 Juin courant il tiendra à sa disposition de

L'ABSINTHE PERNOD

en Fûts, BONBONNES et CAISSES, dans le dépôt que la maison vient de créer aux DOCKS DES BROTTES, (Entrepôts Charles BLACHE), 37, boulevard des Brotteaux, Lyon.

SI VOUS AVEZ UN REPAS, Adressez-vous directement au Dépôt général du poisson du lac Léman, 46, rue du Rhône, à Genève. Vous recevrez en grande vitesse votre poisson frais et bon marché.

VIENT DE PARAÎTRE

Le Guide Européen

DES

HOTELS ET RESTAURANTS

En Cinq Langues

FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN & ALLEMAND

Volume de 300 pages, doublein-8, reliure artistique

Prix : 5 francs

EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, LYON

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Direction : Roger DALBERT

Tous les soirs, à 8 heures 1/2

TROUPE DES BOUFFES-PARISIENS

MISS HELYETT

AVEC LE CONCOURS DE

de Bério, Macé-Montrouge, Piccaluga

MM. MONTROUGE, PICCALUGA ET FELIX HUGUENET

C'est la dernière représentation

de la Troupe des Bouffes-Parisiens

à Lyon, le samedi 15 juin

à 8 heures 1/2

au Théâtre des Célestins

L'Indicateur des Chemins de Fer

de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon

de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

WAGON

Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes

Le prix des billets aller simples et retour

Prix : 30 cent.; franco par la poste : 35 cent.

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon

et dans ses succursales de

SAINT-ETIENNE, GRENoble, NAGUO DIJON, ET VALENCE

Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

CONCERTS BELLECOUR

Tous les Soirs, au Kiosque de Bellecour

GRAND CONCERT

Par l'Orchestre du Grand-Théâtre, sous la Direction de M. ALEXANDRE LUIGINI

Le MARDI et le VENDREDI

GRANDE FÊTE ARTISTIQUE

SOLISTES

MM. Forestier. Jout. Ritter. Weiss.

MM. Mazier. Pourtau. Terraire.

MM. A. Bedetti. U. Bedetti. P. Bedetti.

MM. Lespinasse. Brugière. Tamburini.

Produit Alpin Apéritif-Tonique et Digestif

GENTIANE-NATURE

VENTE en GROS SARRE & C^{IE} LYON

ETAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — M. Lavert, employé des postes, rue Pouteau, 16, et Mlle Argoud, couturière, même adresse. — M. Remy, teinturier, rue Bugeaud, 133, et Mlle Peyrard, papetière, rue du Gare, 5. — M. de Saint-Jean, employé architecte, rue St-Pierre, 25, et Mlle Louise Lhétre, sans profession, à Pont-Evêque, 48, et Mlle comptable, rue de l'Annonciade, 18, et Mlle Fayre, couturière, rue de la Croix, 3. — M. Pierre Laurent, employé de commerce, rue de la Vigilance, 4, et Mlle Modier, repasseuse, place Saint-Vincent, 8. — M. Nivon, propriétaire à Bellegarde, et Mlle Chal, cuisinière, rue des Capucins, 43. — M. Girard, menuisier, rue Imbert-Colomès, 40 bis, et Mlle Pourret, ménagère, même adresse. — M. Muschi, employé de commerce, rue du Commerce, 15, et Mlle Couturier, sans profession, rue de Marseille, 26.

M. Guinet, employé de commerce, rue Bodin, 13, et Mlle Braisez, sans profession, montée Saint-Sébastien, 21. — M. Valadin, peintre, rue Chaponnay, 23, et Mlle Berthel, couturière, montée de la Grande-Côte, 99. — M. Guernan, rue des Capucins, 12, et Mlle Fromenteau, repasseuse, rue des Capucins, 12. — M. Hammer, graveur, rue de la République, 45, et Mlle Baud, professeur de dessin, rue Quatre-Chapeaux, 27. — M. Gondot, menuisier, rue Boutteille, 25. — Mlle Bey, couturière, montée des Carmélites, 43. — M. Julland, employé de commerce, à Champagnac (Savoie), et Mlle Goujoux, couturière, rue Vieille-Monnaie, 39. — M. Bizet, employé, rue Saint-Polycarpe, 16, et Mlle Motte, metteuse en main, 8, rue Vieille-Monnaie.

Deuxième arrondissement. — M. Vieg, employé au chemin de fer, rue de la Charité, 45, et Mlle Pirrotte, couturière, même adresse. — M. Martin, sous-officier, caserne Perrache, et Mlle Chatagnier, sans profession à Fleurie (Rhône), et M. Berteau, cordonnier, rue Bugeaud, 7, et Mlle Nuget, couturière, r. des Marronniers, 7. — M. Namnier, graveur, rue Romarain, 21, et Mlle Baud, professeur de dessin, rue Quatre-Chapeaux, 7. — M. Lepout, bijoutier, rue Mercière, 4, et Mlle Lohy, couturière, même adresse. — M. Romiguière, chapelier, rue Sala, 54, et Mlle Del, couturière, à St-Fons (Rhône). — M. Berlier, forgeron, r. Bichat, 7, et Mlle Copet, couturière, même adresse. — M. Turc, gendarme, cours suchet, 27, et Mlle Bardin, couturière, Moidieu (Isère).

M. Degurse, serrurier, à Villefranche, et Mlle Robillard, lingère, rue du Peyrat, 7. — M. Malterre, rentier à Bletterans (Jura), et Mlle Rozotte, concierge, rue Sainte-Hélène, 36. — M. Barthélemy, sans profession, place Carnot, 15, et Mlle Aillou, sans profession à Romans (Drôme). — M. Fayard, serrurier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 46, et Mlle Laplace, domestique à Sainte-Foy-lès-Lyon. — M. Didier, charpentier à Montagne (Isère), et Mlle Trouillet, ménagère, quai Tilsit, 25. — M. Rossi, rentier, rue Molière, 43, et Mlle Sevelinge, rentière, rue Centrale, 17. — M. Pitiot, comptable, rue des Docks, 23, et Mlle Odier, couturière, rue Saint-Joseph, 6.

Troisième arrondissement. — M. Chambret, typographe, rue Claude-Joseph-Bonnet, 7, et Mlle Courmier, corsetière, rue Du-moulin, 17. — M. Chermattant, employé de commerce, rue Garibaldi, 133, et Mlle Jeanne Nicorelli, sans profession, cours Lafayette, 94. — M. Damay, négociant, rue Mercière, 62, et Mlle Antoinette Drivon, sans profession, à Bessenay. — M. Alphonse Louis, employé à la préfecture, rue Ducloux, 53, et Mlle Rognon, brodeuse, cours de la Liberté, 47. — M. Joseph Maquet, ouvrier, rue des Trois-Pierres, 69, et Mlle Rosalie Revellin, sans profession, rue des Remparts, 24bis. — M. Mazet, industriel à Firminy, et Mlle Anna Bernard, sans profession, rue Meissonnier, 6. — M. Jean Belin, employé, rue Sébastien-Gryphe, 49, et Mlle Anaïs Mingrat, polisseuse, même adresse. — M. Pierre Lefort, menuisier, rue Chaponnay, 38, et Mlle Michetti, corsetière, même adresse. — M. Chirot, gendarme, rue François-Garcin, 3, et Mlle Bernardi, ménagère, même adresse.

Quatrième arrondissement. — M. Bourjaillat, passementier, rue Parrot, 3, et Mlle Orset, cuisinière, boulevard de la Croix-Rousse, 13. — M. Chongnet, garçon de peine, rue Parrot, 9, et Mlle Carrier, cuisinière, rue Parrot, 12. — M. Rolla, monteur, rue Dumange, 4, et Mlle Mantoux, devideuse, même adresse. — M. Chaboud, apprenti, rue Saint-Eucher, 2, et Mlle Mazrat, tulliste, rue de Dijon, 49. — M. Carlot, tulliste, rue Pelletier, 40, et Mlle Derbouv, couturière, même adresse. — M. Jean Jan, boulanger à Lyon, et Mlle Thévenet, domestique à Tramayes. — M. Clément, employé de chemin de fer, quai de Serin, 46, et Mlle Chatelain, domestique, rue de la Pyramide, 2. — M. Jacquinet, cultivateur à Maillat, et Mlle Mollé, employée, rue Joly, 3. — M. Mounet, peintre, montée Roy, 41, et Mlle Rey, domestique, même adresse.

Cinquième arrondissement. — M. Clément, employé de chemin de fer, quai de Serin, 46, et Mlle Chatelain, cuisinière, rue de la Pyramide, 2. — M. Fourreau, bijoutier, rue Vauban, 19, et Mlle Maras, repasseuse, rue Cuvier, 31. — M. Poulard, cultivateur, à Saint-Martin-Lestra, et Mlle Robert, ménagère, à Saint-Martin-Lestra. — M. Chatelard, seigneur de long, rue des Trois-

Maisons, 3, et Mlle Braisez, professeur, grande rue de Vaise, 13. — M. Pittois, employé, rue des Tulleries, 12, à Vaise et Mlle Chatelet, à Bessenay. — M. Vicod, employé, place du Change, 2, et Mlle Richou, sans profession, rue Oudry, 5. — M. Pichot, comptable, rue des Docks, 23, et Mlle Odier, couturière, rue Saint-Joseph, 6. — M. Duchez, maître-maçon, rue Saint-Jean, 39, et Mlle Rubin, couturière, rue Saint-Jean, 39. — M. Luyonet, caissier, place Saint-Paul, 4, et Mlle Martin-Roy, institutrice, rue Malesherbes, 44. — M. Baillon, employé de commerce, à Marseille, et Mlle Artheux, sans profession, montée du Chemin-Neuf, 6. — M. Bouvet, jardinier, rue du Chapeau-Rouge, 17, et Mlle Tournier, jardinière, rue du Chapeau-Rouge. — M. Achard, orthopédiste, quai de Serin, 17, et Mlle Gillet, metteuse en main, quai Pierre-Seize, 43.

Sixième arrondissement. — M. Devaux, tisseur, à Reyrioux (Ain), et Mlle Gaillard, lingère, rue Malesherbes, 2. — M. Jung, voyageur de commerce, chemin de la Viabre, 33, et Mlle Refeyton, couturière, cours Lafayette, 67. — M. Ducros, vœutier, place des Petits-Brotteaux, 2, et Mlle Roher, couturière, rue Suchet, 25. — M. Ferrier, apprenti, place des Hospices, 2, et Mlle Bocquin, lingère, rue Crillon, 13. — M. Luyonet, caissier, place Saint-Paul, 4, et Mlle Martin-Roy, institutrice, rue Malesherbes, 44. — M. Kaceldi, graveur, rue Vauban, 39, et Mlle Potier, rentière, rue Vendôme, 139. — M. Odouard, professeur, rue Vendôme, 13, et Mlle Richard, receveuse des postes à Saint-André d'Apchon (Loire). — M. Rossi, rentier, rue Molière, 43, et Mlle Sevelinge, rentière, rue Centrale, 17. — M. Pion, mécanicien, rue Garibaldi, 71, et Mlle Monnier, guimprière, rue Garibaldi, 69. — M. Rougeron, manoeuvre, rue Tête-d'Or, 63, et Mlle Petit, ménagère, même adresse.

Septième arrondissement. — M. Fourreau, bijoutier, rue Vauban, 19, et Mlle Maras, repasseuse, rue Cuvier, 31. — M. Berteau, cordonnier, rue Bugeaud, 7, et Mlle Pougé, couturière, rue des Marronniers, 7. — M. Tournier, cultivateur, à Ar-bigné (Ain), et Mlle Sonthonax, domesti-

que, rue de Séze, 99. — M. Rossignol, cordonnier, cours Lafayette, 113, et Mlle Martin, repasseuse, rue Boileau, 136. — M. Guinand, teinturier, cours Lafayette prolongé, 27, et Mlle Vallin, couturière, rue de l'Esplanade, 14. — M. Rafay, laillier, rue Ney, 78, et Mlle Gessat, couturière, rue Ney, 78. — M. Favre-Brun, conducteur de tramways, rue Louis-Guérin, 109, et Mlle Lacaze, lingère, rue Louis-Guérin, 109. — M. Breton, entrepreneur, rue Duguesclin, 43, et Mlle Janin, cuisinière, rue Duguesclin, 43. — M. Garnier, dessinateur, cours Lafayette, 9, et Mlle Clair, s. p., rue Centrale, 50. — M. Ronay, teinturier, rue Bugeaud, 123, et Mlle Peyrard, papetière, rue du Gare, 5. — M. Berlioz, voyageur de commerce, rue Boileau, 84, et Mlle Vanhout, rue de Séze, 52. — M. Vielfrid, cocher, cours Vitton, 91, et Mlle Guérin, cuisinière, cours Vitton, 95. — M. Lhote, confiseur, rue Jean-de-Tournes, 27, et Mlle Tuloup, employée, cours Morand, 16. — M. Chenet, employé, rue Tronchet, 37, et Mlle Chenavat, s. p., m. adr.

Huitième arrondissement. — Jean Poinot, garçon de peine, 22 ans, rue Puits-Gaillet, 7, f. 11 h. — François Meillot, fabricant, 60 ans, rue Sainte-Catherine, 17, f. 3 h.

Neuvième arrondissement. — Epoque Rebut, né Ponge, sans profession, 77 ans, Hôtel-Dieu, f. 4 s. — Veuve Sélaud, née Crapaud, sans profession, 75 ans, Hôtel-Dieu, f. 6 h. s.

Dixième arrondissement. — Etienne Gachet, sans profession, 53 ans, route de Vienne, 20 bis, f. 8 h.

Onzième arrondissement. — Veuve Renard, née Rochette, ménagère, 58 ans, grande-rue de Cure, 77, f. 6 h. m. — Antoine Descombes, marié, 70 ans, quai de Serin, 43, f. 8 h. — Veuve Briot, née Blondin, ménagère, 41 ans, Hôpital, f. 11 h. — Joseph Angellin, boulanger, 55 ans, Hôpital, f. 4 h.

Douzième arrondissement. — Jean Dégot, 60 ans, chemin de Vaise à Saint-Just, 116, f. 9 h. — Emmanuel Roch, 3 ans, rue des Tulleries, f. 11 h. — François Klein, 9 mois, rue des Prés, 32, f. 1 h. — Epoque Beaune, née Chollat, s. p., 32 ans, quai de Bondy, 23, f. 8 h. — Edmond Granel, 6 mois, rue des Docks, f. 5 h.

Treizième arrondissement. — Veuve Picard,

née Vietty, gâtienne, 51 ans, rue Tête-d'Or, 63, f. 6 h. m. — Jacques Béraud, représentant de commerce, 53 ans, cours Lafayette, 101, f. 8 h. — Vital Mallard, 7 mois, rue Vauban, 69, f. 4 h.

BIBLIOGRAPHIE

L'Alternative, contribution à la psychologie, par R. R. Clay, traduit de l'anglais par M. A. Bureauc, déposé, et publié, il y a cinq ans, dans la Bibliothèque de Psychologie, contient un ouvrage d'un caractère aussi sérieux que celui des autres ouvrages de R. R. Clay, sur la psychologie, et qui est d'un grand intérêt pour les philosophes et les psychologues.

C'est cet ouvrage que l'éditeur Félix Alcan offre en ce moment au public philosophique et qui trouvera même auprès des personnes simplement curieuses des problèmes de la philosophie moderne, l'accueil très empressé qu'a déjà rencontré la première édition.

L'Alternative, contribution à la psychologie, par R. R. Clay, traduit de l'anglais par M. A. Bureauc, déposé, et publié, il y a cinq ans, dans la Bibliothèque de Psychologie, contient un ouvrage d'un caractère aussi sérieux que celui des autres ouvrages de R. R. Clay, sur la psychologie, et qui est d'un grand intérêt pour les philosophes et les psychologues.

C'est cet ouvrage que l'éditeur Félix Alcan offre en ce moment au public philosophique et qui trouvera même auprès des personnes simplement curieuses des problèmes de la philosophie moderne, l'accueil très empressé qu'a déjà rencontré la première édition.

BENEVOLO 48, Rue de la République

Jumelles de courses et autres Lunettes, Pince-nez dep. 1 fr. 25. Electicité en tous genres

Le Gérant : JOSEPH GILLON.

Lyon, WALTER et Co, rue de la République 16 - Lyon